

EXPROPRIATION ET TRANSFORMATION DE
L'IMMEUBLE TRANSPORTATION À OTTAWA

Question n° 1682—L'hon. M. Harkness:

1. a) Quand l'immeuble Transportation, situé à l'angle des rues Rideau et Sussex, à Ottawa, a-t-il été exproprié, b) pour quel motif a-t-on exproprié cet immeuble?
2. Combien en a-t-il coûté pour transformer le bâtiment?
3. A quel prix l'immeuble revient-il en tout, par pied carré de surface utile?
4. Combien ont coûté les nouveaux accessoires qu'on y a installés à l'usage de la Commission de la capitale nationale?

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): En ce qui concerne la Commission de la capitale nationale: 1. a) L'immeuble a été exproprié le 26 août 1965. b) En raison du réaménagement du secteur place Confédération.

2. \$447,892.

3. \$1.43 par pied carré de surface en fonction d'une période d'occupation de cinq ans ou \$.72 en fonction d'une période de dix ans.

4. Le coût des accessoires se chiffre à \$221,300. Ils suppriment le besoin de cloisons et augmentent la capacité de l'immeuble.

AIDE AUX RÉGIONS SPÉCIALES AU CHAPITRE
DES SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Question n° 1716—M. Moores:

1. Est-ce que l'aide apportée aux régions spéciales au chapitre des services d'utilité publique comprend a) des services de téléphone automatique, b) la construction de routes d'accès?

2. Où et quand est-ce que le ministère de l'Expansion économique régionale a l'intention d'ouvrir des bureaux dans la province de Terre-Neuve?

3. Combien de personnes seront employées par le Ministère à Terre-Neuve?

4. Quelles mesures seront prises pour que le Ministère emploie le plus grand nombre possible de Terre-neuviens à l'intérieur de la province?

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): 1. a) non b) oui.

2. Saint-Jean; déjà en service.

3. Neuf.

4. Le directeur est natif de Terre-Neuve. La Commission de la Fonction publique procède actuellement à des entrevues en vue de remplir certains autres postes; le recrutement se fait en partie sur place.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES
DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE
ET DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Question n° 568—M. Benjamin:

1. Pour les années 1955, 1960, 1965, 1966, 1967, 1968 et 1969, combien d'employés a) du groupe de l'administration financière et b) du groupe de l'administration du personnel comptait chacun des ministères et organismes du gouvernement, et combien de chaque groupe se classent dans les niveaux de traitements annuels suivants: (i) moins de \$5,000 (ii) de \$5,000 à \$10,000 (iii) de \$10,000 à \$20,000 (iv) \$20,000 et plus?

2. Qui sont les personnes qui ont travaillé à la Commission Glassco et qui travaillent maintenant dans des ministères ou organismes du gouvernement du Canada et quel est leur traitement annuel, dans chaque cas?

(Le document est déposé.)

POURSUITES POUR VIOLATION DE LA LOI SUR
LES COALITIONS, EXCEPTION FAITE DE
L'ARTICLE 33c)

Question n° 1317—M. Orlikow:

1. Au cours des dix dernières années, à combien d'occasions le gouvernement a-t-il mis en accusation et poursuivi des sociétés pour violation de la loi sur les coalitions, exception faite de l'article 33c)?

2. Dans chaque cas, a) quelles ont été les sociétés en cause, b) quelles sont celles qui ont été déclarées coupables à l'issue de leur procès, et c) quelles ont été les peines imposées par les tribunaux?

3. Combien ont coûté au gouvernement les enquêtes et les poursuites relatives aux causes ci-dessus, à l'exclusion du traitement des fonctionnaires permanents, mais y compris les honoraires versés aux avocats, sténographes judiciaires et autres spécialistes, les frais de déplacement des fonctionnaires du Ministère, le coût de la transcription des documents, etc.?

(Le document est déposé.)

SUBVENTIONS À LA CONSTRUCTION DE NA-
VIRES, DE 1960 À 1969 INCLUSIVEMENT

Question n° 1495—M. Robinson:

Pour chacune des années de 1960 à 1969 inclusivement, combien le gouvernement a-t-il versé à l'industrie de la construction de navires?

(Le document est déposé.)

DETTE BRUTE ET DETTE NETTE DU CANADA

Question n° 1498—M. Caouette:

Depuis 1960, et pour chaque année, quelles sont les statistiques concernant: a) la dette brute et la dette nette du Canada, b) la dette brute et la dette nette des provinces, c) la dette brute et la dette nette des municipalités, d) la dette brute et la dette nette des corporations scolaires, e) la dette brute et la dette nette des sociétés de la Couronne, f) les dettes des Canadiens à des sociétés de financement pour des biens de consommation, g) les dettes des Canadiens pour des achats de biens commerciaux, h) les dettes des Canadiens sur des emprunts hypothécaires, i) les dettes des